



Fédération nationale de l'enseignement, de la culture
et de la formation professionnelle

Confédération Générale du Travail Force Ouvrière

2, rue Romain Rolland 21 000 DIJON

2, Rue Léonard de Vinci 25000 Besançon

Tél. : 03 80 67 01 14 ou 06 76 15 06 78

Tél : 03 81 25 02 93 ou 06 75 33 96 13

fnecko21@gmail.com

snfoc.doubs@gmail.com

Mme la Rectrice

Le gouvernement continue de dérouler sa politique austéritaire et maintenir les dizaines de milliards d'euros de cadeaux fiscaux et d'exonérations de cotisations sociales au patronat. Nous connaissons une fois de plus un climat politique dégradé et les mêmes difficultés pour faire passer un budget qui ne peut mettre personne d'accord tellement il tourne le dos aux aspirations des travailleurs. Notre nouveau ministre a pendant un temps prétendu pouvoir créer des postes dans l'EN, mais pas des postes d'enseignants visiblement puisqu'on parle à nouveau de la suppression de 4000 postes à la rentrée 2026. Toutes ces mesures lassent et désespèrent des personnels qui n'en peuvent déjà plus.

Pour continuer les attaques contre les services publics et contre la Sécurité sociale, le gouvernement laisse le général Mandon mettre lui-même en avant la perspective d'une guerre qui devrait nous faire accepter de « perdre des enfants ». Propos honteux d'une grande muette qui l'est de moins en moins, renforcée par un budget de défense qui dépasse pour la première fois celui de l'EN. On ne s'étonne plus de voir se multiplier les classes défense, auxquelles la FNEC est fermement opposée. L'Ecole n'est pas un lieu d'arsenalisation des cerveaux, elle doit développer l'esprit critique et instruire.

Les personnels subissent la dégradation des conditions de travail avec les classes surchargées, et l'école inclusive systématique et forcée, une réforme de la voie pro qui la dégrade, avec le parcours en Y.

La FNEC FP **FO** continue de revendiquer :

- l'abrogation de la réforme des retraites, et non pas sa simple suspension, encore moins le passage à un système à points.
- l'annulation des 4000 suppressions de postes et création des postes nécessaires
- la revalorisation des salaires par l'indiciaire
- Un statut pour les AESH...

Concernant l'ordre du jour, la protection des données personnelles et la politique culturelle académique, nous sommes tout simplement perplexes sur les ambitions mises en avant au vu des moyens qui ne sont précisés nulle part, sans doute par pudeur quand on voit ce que devient le PASS Culture... Nous soupçonnons fort qu'il n'y ait là qu'un effet d'affichage au et nous attendons le déroulement de l'ordre du jour en redoutant d'avoir raison.